

SCOLARITÉ DES ETUDES MÉDICALES

Sylvie Loubet

Chef de bureau du 3^{ème} cycle

Evelyne Decneuvele

Gestionnaire des thèses scolarité du 3^{ème} cycle

Tél. 01 45 17 35 05

Fax 01 48 99 37 94

Courriel : 3eme.cycle.medecine.specialisee@u-pec.fr

**Département Universitaire de Recherche et d'Enseignement
en Médecine Générale (DUERMG)**

Pr Claude Attali

Coordonnateur

Dr Jacques Cittée

Responsable de la gestion de l'encadrement des thèses

Courriel : jacques.cittee@u-pec.fr

Viviane Tordjemann

Secrétariat

Tel. 01 49 81 44 71

Fax 01 49 81 44 81

Courriel : theses.medecine.generale@u-pec.fr

LA THESE DE L'ETUDIANT EN MEDECINE GENERALE

**Règles à appliquer et recommandations dans la
préparation et la rédaction de la thèse**

Scolarité du 3^{ème} cycle des études médicales

Horaires des guichets

**Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 13h30 à 17h00**

8, Rue du Général Sarrail – 94000 Créteil Cedex

Site du Département de Médecine Générale : www.medecinegen-creteil.net

**TOUT NON RESPECT DES REGLES IDENTIFIEES
DANS CE DOCUMENT POURRA AVOIR COMME CONSEQUENCE
LE REFUS DE LA SOUTENANCE DE LA THESE**

AU THESARD

Cher Etudiant et futur Collègue,

Vous allez préparer votre thèse d'exercice dans le cadre du DES de Médecine Générale. Ce travail spécifique s'intègre dans le programme du DES, incluant les stages pratiques, les enseignements facultaires, la production de traces d'apprentissage inscrites dans votre journal de bord et un travail de synthèse sur votre parcours de développement de vos compétences de spécialiste en médecine générale. Ce dernier travail sera structuré dans votre mémoire professionnel de DES.

Dans cette logique, la soutenance de la thèse précède donc celle de votre mémoire professionnel.

Dans le champ des soins primaires couvert par les sciences biomédicales et les sciences sociales et humaines, il importe que vous, futur médecin généraliste, sachiez comment ces sciences formulent et valident leurs théories, quelles sont leurs méthodes et dans quels cadres, quelles structures, quels réseaux de communication leur savoir s'élabore et se diffuse.

Ce que vous, futur praticien, avez le plus à apprendre, au contact de la recherche, relève du regard, des questions qu'elle se pose, des connaissances qu'elle produit mais aussi des méthodes et des techniques qui permettent leur élaboration.

L'objectif pédagogique de votre travail de thèse est de vous donner un minimum d'habitus scientifique, de rigueur méthodologique dans la définition des concepts, l'élaboration des hypothèses et la vérification des théories.

Ce travail devrait contribuer à faire de vous un « consommateur » averti et critique de la production des sciences biomédicales et humaines, voire même de vous inciter à en devenir l'un des acteurs ou des partenaires ...

Nous sommes convaincus que cette initiation à la pratique d'une démarche scientifique vous aidera à contribuer au renforcement des bases scientifiques de notre jeune discipline.

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à votre intention un certain nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de votre thèse. Ces recommandations validées par le conseil de notre faculté ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité de votre travail.

Une cellule méthodologique de thèse fonctionne au sein du département. Elle est à votre disposition et celle de votre directeur de thèse mais elle n'a pas vocation à se substituer à ce dernier. Elle vérifie aussi que les procédures et recommandations édictées sont bien respectées.

Dans ce fascicule vous trouverez donc les informations nécessaires à la préparation et à la réalisation de votre thèse au sein de notre faculté.

Nous vous remercions pour toute l'attention que vous apporterez à sa lecture et vous prions de croire, Cher Etudiant et futur Collègue, à nos sentiments les plus dévoués.

Pr Claude Attali
Coordonnateur du Département de
Médecine Générale

Dr Jacques Cittée
Responsable de l'encadrement
des thèses

AU DIRECTEUR DE THESE

Cher Collègue,

Vous avez accepté de diriger la thèse d'exercice d'un interne en cours de DES de médecine générale. Nous vous remercions pour l'intérêt que vous portez à cette spécialité et pour l'aide que vous allez fournir à notre jeune confrère et, à travers lui, à tout le département de médecine générale.

Ce travail spécifique s'intègre dans le programme du DES, incluant les stages pratiques, les enseignements facultaires, la production de traces d'apprentissage inscrites dans un journal de bord et un travail de synthèse critique sur le parcours de développement des compétences de spécialiste en médecine générale. Ce dernier travail sera structuré par votre thésard dans son mémoire professionnel de DES. Dans cette logique, la soutenance de la thèse précède donc celle du mémoire professionnel de DES.

Dans le champ des soins primaires couvert par les sciences biomédicales et les sciences sociales et humains, il importe que les futurs médecins généralistes sachent comment ces sciences formulent et valident leurs théories, quelles sont leurs méthodes et dans quels cadres, quelles structures, quels réseaux de communication leur savoir s'élabore et se diffuse.

Ce que ces futurs praticiens ont le plus à apprendre, au contact de la recherche, relève du regard, des questions qu'elle se pose, des connaissances qu'elle produit mais aussi des méthodes et des techniques qui permettent leur élaboration.

L'objectif pédagogique de ce travail de thèse est de donner un minimum d'habitus scientifique, de rigueur méthodologique dans la définition des concepts, l'élaboration des hypothèses et la vérification des théories.

Ce travail devrait contribuer à faire de nos futurs médecins généralistes des « consommateurs » avertis et critiques de la production des sciences biomédicales et humaines, voire même d'en faire des acteurs ou des partenaires ...

C'est dans cette optique que nous avons élaboré à l'intention de nos internes un certain nombre de règles et de recommandations à appliquer pour la préparation et la rédaction de leur thèse. Ces recommandations validées par le conseil de notre faculté ont été fournies dans le but d'améliorer la qualité des travaux.

Une cellule de thèse fonctionne au sein du département. Elle est à la disposition des internes mais n'a pas vocation à se substituer au directeur de thèse. Elle vérifie aussi que les procédures et recommandations édictées sont bien respectées.

Dans ce fascicule vous trouverez donc les informations nécessaires à la réalisation et la direction des thèses de médecine générales dans notre faculté

Nous vous remercions encore pour l'aide que vous nous apportez et vous prions de croire, Cher Collègue, à nos sentiments les plus dévoués.

Pr Claude Attali
Coordonnateur du Département de
Médecine Générale

Dr Jacques Cittée
Responsable de l'encadrement
des thèses

Ont contribué à l'élaboration et la mise à jour de ce guide :

La cellule méthodologique de thèse et son secrétariat :

- Professeur Claude Attali
- Professeur Sylvie Bastuji-Garin
- Docteur Sandrine Bercier
- Docteur Severine Broli
- Docteur Jacques Cittée
- Docteur Memtolom Djassibel
- Docteur Christian Dumay
- Docteur Emilie Ferrat
- Mme Anne-Marie Forgeas
- Professeur Bruno Housset
- Docteur Julien Le Breton
- Docteur Michel Medioni
- Docteur Christine Piot
- Professeur Vincent Renard
- Docteur Alain Spicq
- Mme Viviane Tordjemann
- Mme Kalaivani Veerabudun

Le service de la scolarité du troisième cycle des études médicales :

- Mme Evelyne Decneuveille
- Mme Nicole Rakotoveloa
- Mme Sylvie Loubet

La bibliothèque universitaire :

- Mme Simone Barbaste
- Mme Brigitte Garnier
- Mme Florence Tessier

... et tous les étudiants et leurs directeurs de thèse par leurs questions, remarques et suggestions ...

... nous les en remercions très chaleureusement !

ATTENTION AU DELAI POUR SOUTENIR VOTRE THESE

**Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 relatif à
l'organisation du troisième cycle des études médicales**

**Décret n°2010- 700 du 25 juin 2010 modifiant
le décret n°2004-67 du 16 janvier 2004**

Section II : Obtention du diplôme d'Etat de docteur en médecine.

Article 20

La thèse conduisant au diplôme d'Etat de docteur en médecine est soutenue devant un jury présidé par un professeur des universités des disciplines médicales titulaire et composé d'au moins quatre membres dont trois enseignants titulaires des disciplines médicales désignés par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale concernée. **La soutenance de cette thèse peut intervenir, au plus tôt, dès la validation du troisième semestre de formation et, au plus tard, trois années après** l'obtention du diplôme des études spécialisées en France ou du titre sanctionnant la formation médicale spécialisée mentionnées à l'article 25 de la directive 2005/36/CE susmentionnée et obtenu dans l'un des Etats mentionnés à l'article 1^{er}. Si la thèse n'a pu être soutenue dans les délais impartis, des dérogations dûment justifiées peuvent être accordées par le président de l'université sur proposition du directeur de l'unité de formation et de recherche médicale.

A titre dérogatoire, les titulaires d'un diplômes d'études spécialisées obtenu conformément aux dispositions du décret du 25 janvier 1990 susvisé, qui remplissent les conditions pour s'inscrire en troisième cycle des études médicales, peuvent soutenir leur thèse dès leur inscription dans ce cycle..

Article 21

Le diplôme d'Etat de docteur en médecine ne peut être délivré qu'aux candidats ayant à la fois soutenu avec succès la thèse et obtenu le diplôme d'études spécialisées mentionné à l'article 22 du présent décret, délivré par les universités habilitées à cet effet.

Les ressortissants d'un des Etats mentionnés à l'article 1^{er} du présent décret ayant validé en France le deuxième cycle des études médicales et inscrits dans un de ces Etats dans une formation spécialisée mentionnée dans l'article 25 de la directive 2005/36/CE peuvent se voir délivrer le diplôme d'Etat de docteur en médecine après avoir soutenue leur thèse, dans les conditions prévues au premier et deuxième alinéas de l'article 21 du présent décret et obtenu le titre de médecin spécialiste mentionné à l'article 26 de cette même directive.

TITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 57

A compter de l'année universitaire 2005-2006, les étudiants engagés en résidanat ont jusqu'au terme de l'année universitaire 2011-2012 pour valider l'intégralité de la formation théorique et pratique et soutenir leur thèse.

SOMMAIRE

1^{ère} étape : Choix du directeur et du sujet de thèse	page 8
--	---------------

1. Choix du directeur
2. Choix du sujet

2^{ème} étape : Le sujet de thèse	page 10
--	----------------

1- Demandes de formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine

- Soutenance à Créteil (**annexes n° 1 et n° 2**)
- Soutenance dans une autre faculté (**annexes n° 1a et n° 2a**)

2 La Procédure concernant la soumission de la fiche de projet

- Fiche de projet de thèse (**modèle annexe n° 3**)
- Fiche d'évaluation de la fiche de projet de thèse (**annexe n° 6**)

3- Eléments d'aide pour renseigner votre fiche de projet de thèse

3^{ème} étape : La vérification de la conformité	page 16
---	----------------

- Fiche d'auto-évaluation de la thèse en Médecine Générale (**annexe n° 4a**)
- Fiche d'évaluation de thèse en Médecine Générale (**annexe n° 4**)

4^{ème} étape : Le dépôt des exemplaires	page 17
---	----------------

- Demande d'autorisation de soutenance de thèse

- Soutenance à Créteil (**annexe n° 5**)
- Soutenance dans une autre faculté (**annexe n° 5a et 5b**)

5^{ème} étape : Soutenance et obtention du doctorat	page 19
--	----------------

- Le déroulement de la soutenance
- La délivrance du diplôme

Recommandations techniques pour la rédaction de la thèse	page 21
---	----------------

- La structure et le fond de la thèse
- Recommandations rédactionnelles

ANNEXES	page 28
----------------	----------------

***REGLES A APPLIQUER PAR LE THESARD (AVEC L'AIDE DE SON
DIRECTEUR DE THESE)***

Vous vous préparez à soutenir une thèse en vue d'un doctorat en médecine.

Elle concrétise un travail de documentation, de recueil et d'analyse de données et de rédaction.

Pour la communauté universitaire c'est une contribution scientifique qui permet d'obtenir le diplôme de docteur en médecine.

La validation académique de ce travail est donc indispensable tant sur le fond que sur la forme.

L'objectif de ce livret est de vous informer sur les principes et les modalités de présentation à respecter scrupuleusement lors de la rédaction de votre thèse, puis de vous guider lors de son dépôt.

Vous pouvez soutenir votre thèse dès le 4ème semestre, sous réserve de validation des 3 premiers semestres, après avoir acquitté vos droits d'inscription.

**Selon les exigences universitaires actuelles et compte tenu de vos
différentes activités,**

**PREVOIR ENVIRON 12 MOIS
pour réaliser votre thèse dans des conditions acceptables,
de la rédaction de la fiche de projet de thèse à la soutenance.**

1^{ère} étape : Choix du Directeur et du sujet de thèse

Dès le début du DES de MEDECINE GENERALE, si vous souhaitez commencer la préparation de votre thèse, vous devez choisir votre **Directeur de thèse** et le sujet que vous prendrez le temps de bien choisir.

Le directeur de thèse doit vous préciser quel temps il vous allouera et sur quelle période. Le sujet doit vous plaire : n'acceptez pas un sujet imposé. Un excellent médecin peut parfois être un mauvais directeur de thèse ! Vous devez évaluer votre temps disponible et le coût de votre thèse.

1. Choisir un directeur de thèse

Le choix de votre directeur de thèse est primordial. Vous devez avoir confiance en lui et il doit vous consacrer du temps pour vous guider. Votre choix se fera vers un enseignant ou un chercheur ou un praticien qui a des liens avec la médecine générale ou les soins primaires de santé. Vous pouvez avoir une idée, un objectif et rechercher l'enseignant, le chercheur ou le praticien qui sera intéressé.

Le choix du directeur de thèse s'effectue selon les critères de base suivants :

- **une compétence** dans le domaine du projet envisagé ;
- **des compétences méthodologiques minimales** compte tenu du projet envisagé ;
- **une disponibilité prévue** tout au long du travail ; le paramètre disponibilité doit être clairement discuté dès le premier entretien ;

Vous devez prévoir les moyens de communication et proposer d'utiliser le courrier électronique ; vous échangerez facilement des dossiers joints et vous aurez des avis rapides, même si votre directeur est loin ;

Le directeur doit vous aider pour la recherche de la documentation ; il doit vous conseiller sur les méthodes de collecte et d'analyse des données ;

Vous devez discuter des ressources matérielles, humaines et financières pour vous accompagner pendant votre thèse. Vous devez bien vous entendre avec votre directeur sur l'objet de votre thèse : il s'agit d'un travail **original** destiné à répondre à une question scientifique en appliquant des méthodes de recherches validées.

Si votre directeur voit en vous une opportunité de terminer un « chantier » mal engagé, nous vous conseillons de réfléchir. Si votre directeur veut une compilation mal faite de dossiers anciens pour illustrer une opinion déjà faite, n'hésitez pas à contacter le département de médecine générale pour avoir un avis.

Par ailleurs, la disponibilité du directeur est un point crucial. Vous devez vous assurer de son engagement le plutôt possible.

Le choix du directeur de thèse est votre choix. Vous pouvez en solliciter plusieurs avant de choisir. Nous vous conseillons de vous renseigner dans votre faculté et de rencontrer des thésards qui ont travaillé avec votre futur directeur de thèse. Connaître les habitudes de votre directeur de thèse facilitera votre travail : s'il est plus disponible à certaines heures ou certains jours de la semaine, vous devez le savoir.

Dans le cadre d'une soutenance de thèse dans une autre faculté, vous devez obligatoirement choisir un président de thèse (Professeur titulaire des Universités) qui doit

être rattaché à la faculté de médecine de soutenance. Mais toutes les formalités administratives doivent s'effectuer à la Faculté de Médecine de CRETEIL. Seule, la date de dépôt des exemplaires de thèse dépend de la faculté d'accueil.

2. - Choisir le sujet de votre thèse

Si vous rencontrez des difficultés pour trouver un sujet de thèse, vous pouvez vous adresser au responsable de ce secteur au département de médecine générale, M. Jacques CITTEE (jacques.cittee@u-pec.fr)

Vous pouvez proposer des sujets à votre directeur de thèse et lui montrer que vous avez des idées. En discutant vos propositions, vous évitez de vous faire imposer un thème qui ne vous intéresse pas : vous pouvez le refuser. Le sujet peut être clinique (médical ou chirurgical), biologique, en santé publique ou sur des thèmes économiques, professionnels, organisationnels, pédagogiques ou historiques. La forme de votre thèse sera classiquement un ouvrage imprimé mais il n'est pas interdit d'être innovant dans le cadre des règles générales établies.

Vous avez la possibilité de consulter sur internet la banque nationale des thèses en allant sur le site du catalogue national du SUDOC : <http://www.sudoc.abes.fr/>

Vous y trouverez des thèses, mémoires et autres documents ayant trait au thème que vous envisagez d'explorer.

Votre sujet doit être pertinent, nouveau, éthique et surtout faisable. Vous disposez d'un temps connu et de finances limitées. Il ne faut pas vous engager dans des travaux qui seraient trop longs ou trop chers.

Une fois que le directeur et le sujet de thèse ont été choisis, vous pouvez passer à la 2^{ème} étape pour les formalités à appliquer.

2ème étape : Le sujet de thèse

1- Demandes d'engagement dans la préparation d'une thèse et d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine

Dès qu'un sujet de thèse a été choisi, et ce avant que la thèse soit en cours de rédaction, vous faites remplir par votre Directeur de thèse (pour une soutenance à Créteil) ou votre Président de thèse (pour une soutenance dans une autre faculté), le "Formulaire d'engagement dans la préparation d'une thèse" (annexes 1 ou 1a), la "Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en médecine (annexes 2 ou 2a), ainsi que la "Fiche de projet de thèse en médecine générale" que vous devrez impérativement remplir sur une seule page, en respectant la chronologie du modèle (annexe 3). Vous pouvez télécharger cette fiche sur le site de médecine générale : www.medecinegen-creteil.net

Un sujet de thèse peut correspondre à une partie (sous-projet) d'un travail collectif de plusieurs étudiants (projet collaboratif), mais pour être recevable doit avoir une unité et une cohérence interne et externe permettant un exposé et un manuscrit clairement individualisables des autres sous-projets.

Le sujet de thèse doit impérativement :

- **Etre un travail de recherche médicale** ou ayant trait à l'évolution des idées en médecine mais en aucun cas ne peut être une recherche dans une discipline non directement affine à la médecine qui n'apporterait pas de données nouvelles dans le champ scientifique de la santé.
- **Avoir un rapport avec la pratique en médecine générale ambulatoire et les soins de premiers recours (soins primaires)** c'est-à-dire tenant compte de la prévalence des problèmes de santé, des situations exemplaires, des tâches, fonctions et missions d'un médecin généraliste. En cas de doute vous pouvez vous référer au programme du DES déposé à la scolarité.

En cas de doute, l'étudiant et son directeur de thèse sont invités - avant toute réalisation - à consulter M. Jacques CITTEE (jacques.cittee@u-pec.fr - 06.80.84.11.12)

Toutes les approches scientifiques sont possibles à condition que les méthodes utilisées soient pertinentes et valides selon la discipline scientifique investie pour le travail (la liste suivante d'exemples est évidemment non exhaustive) :

- **Approche épidémiologique générale**, par exemple : « *Incidences et prévalences des syndromes grippaux en 2007 en Val-de-Marne* »
- **Approche épidémiologique clinique**, par exemple : « *Sensibilité et spécificité du « test de la grippe aviaire » en soins de premiers recours* »
- **Approche clinique diagnostique**, par exemple : « *Démarche diagnostique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours* »
- **Approche clinique thérapeutique**, par exemple : « *Démarche thérapeutique face à un syndrome grippal en soins de premiers recours* »
- **Approche en politique publique (santé publique)**, par exemple : « *Efficacité et efficience des politiques vaccinales contre la grippe en soins primaires dans l'Union Européenne au cours des 5 dernières années* »

- **Approche historique**, par exemple : « *Les politiques vaccinales contre la grippe en France de 1980 à 2000* »
- **Approche épistémologique**, par exemple : « *A propos du concept de « syndrome grippal » : la place de l'incertitude étiologique dans la nosologie médicale* »
- **Approche éthique**, par exemple : « *La vaccination contre la grippe doit-elle être obligatoire chez les sujets à risque ? Liberté individuelle et contrainte collective en santé* »
- **Approche sociologique**, par exemple : « *Les perceptions du risque grippal dans les populations du Val de Marne* »
- **Approche anthropologique**, par exemple : « *Croyances et perceptions sur les affections des voies respiratoires dans la population rurale du Limousin* »
- **Approche psychologique**, par exemple : « *Place de la prévention dans la relation médecin-patient en médecine générale : l'exemple de la prévention vaccinale* »
- Etc...

Sont aussi autorisés :

- **Les approches pédagogiques, de même que les évaluations des pratiques,**
- **Des travaux sur l'organisation et la gestion des soins, d'ingénierie médicale** (création de réseaux, maisons médicales, nouveau système de distribution des soins, etc.)

Par ailleurs :

- **Sont refusées les thèses traitant de problèmes très spécialisés et hors champ des soins de premiers recours**, comme par exemple « *Le canal atrio ventriculaire chez le trisomique 21. A propos de deux cas, revue de la littérature* ».
- **Les études de séries de cas ne sont acceptables qu'à la condition stricte que la question de recherche soit clairement définie et pertinente, la méthode choisie pleinement justifiée et que le travail ne se résume pas à faire simplement une revue de la littérature non structurée à propos d'un cas ou de quelques cas.** Par exemple, l'étude de séries de cas de patients présentant une pathologie donnée afin d'interroger une pratique de soins, littérature à l'appui et en l'absence de données d'un fort niveau de preuve reste tout à fait acceptable.
- **Les synthèses bibliographiques méthodologiquement structurées (par exemple une méta-analyse) sont admises pour les questions restant encore débattues** avec des données de la littérature présentant un niveau de preuve faible ou incertain ou comme **travaux préparatoires à un projet de recherche du département de médecine générale.**

En ce qui concerne **les travaux en rapport avec les urgences hospitalières**, le département de médecine générale préconise que deux thèmes principaux soient en priorité explorés :

- les consultations directes de premier recours (sans passage par un médecin référent), en particulier les motifs et causes de ces consultations non régulées,
- les problématiques liées aux coopérations entre la médecine de ville et l'hôpital (filières et réseaux de soins).

UNE CLASSIFICATION DES METHODES D'ETUDE

Approche anthropologique
Approche épistémologique
Approche éthique
Approche historique
Approche médico-économique
Approche organisationnelle (Organisation et Gestion de la Santé)
Approche pédagogique et Analyse des pratiques
Approche politique
Approche psychologique
Approche psycho-sociale
Approche sociologique
Clinimétrie (évaluation statistique et métrologique des performances cliniques)
Enquête quantitative prospective
Enquête quantitative rétrospective
Enquête quantitative transversale
Enquête semi-quantitative ou qualitative
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif non randomisé
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en double aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé en simple aveugle
Essai thérapeutique ou interventionnel comparatif randomisé ouvert
Essai thérapeutique ou interventionnel non comparatif
Etude épidémiologique analytique (Cas-Témoins)
Etude épidémiologique analytique (Cohorte)
Etude épidémiologique descriptive (Prospective)
Etude épidémiologique descriptive (Rétrospective)
Etude épidémiologique descriptive (Transversale)
Etude métrologique
Etude qualitative documentaire
Etude qualitative observationnelle
Etude qualitative par entretiens collectifs (focus groups)
Etude qualitative par entretiens individuels
Synthèse de la littérature (méta-analyse)
Synthèse de la littérature (revue simple)

En cas de difficulté, le département met à votre disposition et celle de votre directeur de thèse une **consultation d'aide méthodologique** :

- La consultation **d'aide méthodologique** est placée sous la responsabilité de M. Jacques CITTEE (jacques.cittee@u-pec.fr).

Elle peut vous aider avec votre directeur de thèse sur les aspects suivants :

- Préciser et formuler la question de recherche selon les normes en vigueur et selon le type de recherche
- Choix de la méthode d'étude adaptée à la question posée
- Valider des questionnaires et des différents outils de recueil

- En cohérence avec cette aide méthodologique un **conseil technique pour l'analyse statistique**, peut être donné par M. Julien LE BRETON (j.le.breton.com@gmail.com).

Ce conseil est destiné à vous indiquer les références techniques et bibliographiques nécessaires pour :

- Estimer le nombre de sujets nécessaires si besoin et définir l'échantillon d'étude
- Valider un questionnaire ou d'autres outils de recueil de données
- Valider le mode de constitution de la base de données
- Choisir les tests statistiques pertinents
- Analyser et interpréter des données recueillies

La consultation d'aide ne pourra être assurée qu'après une première soumission à la cellule de thèse d'une fiche de projet de thèse validée par le directeur de thèse.

En aucun cas ces consultations ne peuvent :

- Remplacer le directeur de thèse
- Faire le travail à votre place, saisir et analyser les données,
- Se faire dans l'urgence sans planification raisonnable ...

Un enseignement obligatoire de 2 heures en méthodologie documentaire est dispensé en TCEM1 dans le cadre du module « Recherche documentaire et analyse critique de l'information médicale ». L'objectif général de cette séance est d'initier aux méthodes d'une recherche documentaire efficace avec les points suivants :

- Établir une bibliographie après une recherche pertinente (notamment utiliser Medline avec pertinence),
- Rechercher des documents nécessaires à la thèse (catalogue des périodiques en ligne de la bibliothèque),
- Rechercher une information médicale valide sur Internet (interrogation de bases, de sites, de catalogues spécialisés).

Un service d'aide complémentaire à la recherche bibliographique est proposé par la bibliothèque universitaire, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès de Mme Florence Tessier : tessier@u-pec.fr

2 -La procédure concernant la soumission de la fiche de projet

Vous devrez ensuite envoyer votre **fiche de projet de thèse (Annexe 3)** approuvée par votre **directeur de thèse** à la **scolarité**, par courriel à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr

Cette fiche de projet de thèse est un document Word modifiable dont la structure et le contenu sont conformes au modèle de référence (**Annexe 3**). Le nom du fichier doit respecter la convention suivante :

F.THESE.NOM DU THESARD_PRENOM DU THESARD_NOM DU DIRECTEUR DE THESE.Vx (x étant le numéro de version de la fiche de projet)

Exemple : F.THESE.DUPONT_CLAIRE_DURAND.V1

Cette fiche est destinée à être lue et évaluée par **un membre de la cellule de thèse** (délai maximum de 3 semaines).

1. Vous devez soumettre votre fiche à la scolarité en mettant en copie votre directeur de thèse (ce qui signifie que la fiche n'est pas recevable si l'adresse e-mail du directeur n'est pas mentionnée),
2. La scolarité transmettra immédiatement votre fiche à **un relecteur de la cellule thèse** (en mettant en copie vous et votre directeur de thèse),
3. Le relecteur vous répondra dans un délai maximum de 2 semaines (en mettant en copie la scolarité et votre directeur de thèse),
4. S'il y a des modifications à apporter, vous devrez répondre ou resoumettre au relecteur (en mettant en copie la scolarité et votre directeur de thèse),

Une fois que la fiche de projet de thèse est acceptée et que les annexes 1 (1a) et 2 (2a) sont visées, et votre travail terminé vous pouvez passer à la 3^{ème} étape.

3 -Éléments d'aide pour renseigner votre fiche de projet de thèse

THÈME DE LA THÈSE : *Ce paragraphe renseigne sur le domaine général dans lequel s'inscrit votre travail. Il doit être clair et le plus précis possible.*

Exemple : Le suivi ambulatoire des patients insuffisants cardiaques chroniques.

JUSTIFICATION* : *Ce paragraphe renseigne de façon synthétique sur les éléments motivant votre démarche. Il doit être argumenté et doit s'appuyer sur au moins deux références bibliographiques essentielles qui attestent qu'une réflexion préalable et un minimum documentée a été menée.*

Exemple : 85% des actes concernant les patients insuffisants cardiaques chronique sont réalisés en médecine générale (1). Une étude française ancienne sur le suivi ambulatoire de ces patients méthodologiques tend à montrer des écarts par rapport aux recommandations (2).

OBJECTIF(S) : *Ce paragraphe renseigne sur l'objectif principal et, éventuellement, les objectifs secondaires de votre projet. Ces objectifs doivent être très clairs, très concrets et atteignables dans le cadre du projet envisagé. Il est fortement recommandé de n'avoir qu'un seul objectif par projet.*

Exemple : Décrire la prise en charge ambulatoire par les médecins généralistes de la ville de Créteil de leurs patients insuffisants cardiaques chroniques.

QUESTION : *Ce paragraphe renseigne sur la question de recherche qui est posée. Cette question doit être très claire, très concrète et unique.*

Exemple : La prise en charge ambulatoire des patients insuffisants cardiaques est-elle en adéquation avec les dernières recommandations officielles de la Haute Autorité de Santé ?

HYPOTHÈSE(S) : *Ce paragraphe formule une hypothèse qui répond clairement par une affirmation à la question de recherche précédemment formulée.*

Exemple : Il existe un nombre non négligeable (supérieure à 5%) de patients dont la prise en charge diagnostique et thérapeutique n'est pas conforme aux dernières recommandations officielles de la Haute Autorité de Santé.

MÉTHODE DE L'ÉTUDE : *Ce paragraphe renseigne sur la méthode d'étude envisagée pour répondre à la question posée. Il doit être précis et mentionner, dans la mesure du possible, les données (quantitatives ou qualitatives) à recueillir.*

Exemple : Audit de pratique (3) réalisée par les médecins généralistes volontaires de Créteil incluant de manière aléatoire 5 patients insuffisants cardiaques au fil de leurs consultations et visites pendant une durée de 6 mois. Auto-questionnaire simple et court, sur l'âge et le sexe des patients, l'ancienneté de la maladie, le stade NYHA de l'insuffisance cardiaque, son (ses) étiologie(s), la date de la dernière échographie (avec résultats de la FEVG) et de la dernière consultation spécialisée, le traitement prescrit lors de la consultation du jour.

PLAN DE RECUEIL ET D'ANALYSE DES DONNÉES : *Ce paragraphe décrit succinctement comment et avec quels outils seront recueillies et analysées les données.*

Exemple : Les questionnaires seront distribués au cours d'une visite effectuée au cabinet des médecins participants et récoltés par retour postal à l'aide d'enveloppes pré-timbrées fournies initialement. Les données seront saisies dans une table Microsoft Excel 2007, préalablement construite en fonction des items du questionnaire. Les données seront analysées à l'aide du logiciel d'analyse statistique Epi Info 6.04. L'analyse statistique sera essentiellement descriptive. Une analyse univariée à l'aide de quelques tests statistiques simples adaptés pourra être envisagée.

PERSPECTIVES : *Ce paragraphe renseigne sur les perspectives envisagées une fois obtenus les résultats de l'étude projetée. Il est nécessaire de le remplir.*

Exemple : Les résultats de ce travail permettraient de construire le contenu d'un programme de formation médicale continue pour les médecins installés à Créteil et dans le Val-de-Marne. La publication d'un article à partir de cette thèse est envisageable.

BIBLIOGRAPHIE DE BASE : *au moins Deux références bibliographiques mentionnées dans la justification et une dans la section méthode*

- (1) Aguzzoli F, Le Fur P, Sermet C. Clientèle et motifs de recours en médecine libérale. Paris : CREDES 1994:81-3.
- (2) Beaufils P, Dupont C. Le médecin généraliste est-il bien armé pour diagnostiquer et traiter l'insuffisance cardiaque ? La Revue du Praticien Médecine Générale 1990;82:49-52.
- (3) Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, ANAES. L'audit clinique: bases méthodologiques de l'évaluation des pratiques professionnelles. Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé; 1999.

3^{ème} étape : La vérification de la conformité dès la fin de la rédaction et après la mise en forme

Acceptation par la cellule de thèse : La vérification de la conformité aura lieu 9 semaines avant la date présumée de soutenance

La thèse non reliée, rédigée et mise en forme et incluant **un résumé en français et en anglais et d'une fiche d'auto-évaluation de la thèse en médecine générale (Annexe 4a)**, sera alors à remettre au département de médecine générale à Mme Viviane TORDJEMANN – Tel. 01.49.81.44.71 qui se chargera de la transmettre accompagnée de la **fiche d'évaluation de la thèse de médecine générale (Annexe 4)**, à relecteur - un membre de la cellule de thèse du Département de Médecine Générale. Si la thèse ne correspond pas aux objectifs définis dans la fiche de projet de thèse telle qu'elle a été acceptée au départ, la thèse n'est pas relue et la cellule de thèse est sollicitée par le relecteur pour statuer collectivement sur la suite à donner au travail soumis.

Cette thèse sera évaluée par un membre de la cellule thèse (délai maximum de 3 semaines) à l'aide de la **fiche d'évaluation de la thèse en médecine générale (Annexe n° 4)**.

Dès que la thèse non reliée est retournée, le département de médecine générale vous informera s'il y a des modifications éventuelles à apporter. Dans le cas contraire, vous pourrez continuer les formalités administratives.

La thèse non reliée relue et validée par le relecteur de la cellule de thèse et votre directeur de thèse sera transmise par le département de médecine générale à la scolarité du troisième cycle qui est chargée de finaliser les formalités administratives nécessaires à votre soutenance.

MAIS ATTENTION, lors de l'envoi des exemplaires de thèse, les membres du jury peuvent vous demander d'effectuer d'éventuelles modifications s'ils le jugent nécessaire avant la soutenance.

4^{ème} étape : Le dépôt des exemplaires

Au plus tard 3 semaines avant la soutenance
auprès de Madame Barbaste : these-medecine@u-pec.fr
Tél : 01 49 81 44 73

Mots-clés : avant de relier votre thèse, vous devrez prendre un rendez-vous à la Bibliothèque Universitaire (BU) pour y établir les mots-clés qui devront figurer au dos de la thèse avec : Madame Barbaste : these-medecine@u-pec.fr Tél : 01 49 81 44 73

Pour les établir les mots-clés (**pas plus de 5 mots-clés**), vous pouvez préalablement consulter le MESH dans le portail terminologique du site CISMef : <http://www.chu-rouen.fr/cismef/>

Dans le même temps, vous prendrez rendez-vous à la scolarité pour le dépôt de vos exemplaires.

Si tout est conforme avec la BU, **vous devez faire relier votre thèse en 10 exemplaires et les faire signer par votre directeur de thèse sur la page de couverture.** Ne pas noter la date de soutenance de thèse sur les 10 exemplaires.

Apporter à la bibliothèque universitaire (B.U) :

- **L'annexe 5 ou 5a**, datée et signée par vous, et portant la signature et le cachet de votre directeur de thèse,
- **les 10 exemplaires de la thèse**, à faire signer (sur la page de couverture) par le conservateur de la B.U. qui en gardera 3 en dépôt ;
- deux exemplaires du formulaire d'enregistrement de thèse soutenue remplis (non manuscrits), datés et signés (demande requise par le Ministère de l'Éducation Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) que vous pouvez télécharger sur le site www.medecinegen-creteil.net
ou : www.sup.adc.education.fr/bib/Acti/These/formulairetheses.rtf
- **un CD-ROM non réinscriptible ou une clé USB** sur lequel vous aurez enregistré deux fichiers Word :
 - 1) **l'intégralité de votre thèse**,
 - 2) **Le résumé français + le résumé anglais + le titre de la thèse en anglais.**

Puis au service de la scolarité du 3^{ème} cycle:

- remettre les **annexes 5 ou 5a et 5b** ;
- les **7 exemplaires** de thèse signés par le conservateur de la B.U. et destinés aux membres du Jury (uniquement pour une soutenance à Créteil). Pour une soutenance dans une autre faculté, voir avec la faculté de soutenance.
- le reçu des 3 exemplaires de la thèse, délivré par la B.U. (voir annexe 5 ou 5a) ;
- les deux formulaires d'enregistrement de thèse soutenue, datés et signés par vous-même ;
- une photocopie de la couverture de votre thèse (recto et verso)

ATTENTION : les places pour les jurys de thèse étant limitées, elles seront attribuées en fonction de l'ordre de dépôts des exemplaires de thèse et des différentes annexes.

L'année universitaire se terminant le 31 octobre, vous **DEVEZ** prendre toutes VOS **DISPOSITIONS** pour déposer, le plus rapidement possible. Dans le cas où il n'y aurait plus de place dans ces jurys, en particulier pour le mois de **SEPTEMBRE** et **OCTOBRE**, vous devrez reprendre une inscription administrative pour l'année universitaire suivante.

Que devient la thèse après la soutenance :

La thèse (deux exemplaires) est enregistrée à la bibliothèque de l'U.F.R. de médecine de Créteil où elle pourra être communiquée sur place ou par le prêt entre bibliothèques.

Le troisième exemplaire est transmis obligatoirement à la Bibliothèque Inter Universitaire de Médecine où elle pourra être communiquée sur place : <http://www.bium.univ-paris5.fr>

La thèse est signalée dans la base de données SUDOC qui recense tous les documents déposés dans les organismes universitaires : <http://www.sudoc.abes.fr>

La thèse est toujours signalée dans le catalogue de la bibliothèque.

Les fichiers contenus dans le CD-ROM ou la clé USB serviront à la mise en ligne de votre thèse, accessible depuis :

- le catalogue du SCD (service commun de documentation) de l'université Paris Est Créteil (UPEC) : <http://armada.scd.univ-paris12.fr>

- le catalogue SUDOC (catalogue collectif national de l'enseignement supérieur et de la recherche) : <http://www.sudoc.abes.fr>

- le catalogue de la BIUM (bibliothèque interuniversitaire de médecine) : <http://www.bium.univ-paris5.fr>

5^{ème} étape : LA SOUTENANCE et L'OBTENTION DU DOCTORAT

I - LA COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé au minimum de **4 membres dont 3 Professeurs d'Université (P.U) titulaires** de la Faculté de médecine de soutenance.

Votre Président ou Directeur de thèse sera membre de ce jury et donc amené à juger les autres thèses présentées éventuellement ce même jour.

Les autres membres du jury sont désignés par la scolarité du 3^{ème} cycle de la Faculté de médecine de soutenance.

II - LA DATE ET L'HEURE DE SOUTENANCE

A Créteil, la date et l'heure de la soutenance de thèse sont fixées par un calendrier prévisionnel pour l'année en cours. Elles vous seront communiquées, au moment du dépôt des exemplaires de thèse.

Aucun jury n'est organisé durant les mois de **juillet** et **août**, et pendant les **vacances scolaires** et aucune autre date ne sera fixée en dehors de ce calendrier.

III - LE TEMPS DE LA SOUTENANCE

Vous exposerez oralement et publiquement le sujet de votre thèse, **en 10 à 15 minutes**, puis vous répondrez aux questions des membres du jury.

Il faut organiser une ou plusieurs répétitions de soutenance avec votre Président ou Directeur de thèse car c'est un moment important où votre travail va être présenté à tous et au jury. Lors de la soutenance, il faudra montrer l'intérêt de votre travail. Une préparation soignée évitera une lecture ennuyeuse et un dépassement du temps imparti. Vous présenterez, assis ou debout, selon le type de support utilisé.

Des supports seront obligatoirement utilisés :

- soit un diaporama sur ordinateur portable à l'aide d'un vidéoprojecteur

- soit, à défaut, transparents à l'aide d'un rétroprojecteur, avec un texte tapé et non écrit à la main;

Aucune présentation ne sera faite sans ces différents supports qui aident à la lisibilité et à la compréhension du travail réalisé.

Le nombre de diapositives (ou transparents) sera limité à moins de 16 (première diapositive de titre incluse) par présentation, avec moins de 5-6 lignes de texte par diapositive. La présentation reprendra la structure IMRAD (Introduction – Matériel et Méthodes – Résultats – Discussion – Conclusion) requise pour l'écriture de la thèse.

IV - LA DELIBERATION DU JURY

Le jury peut admettre la thèse, avec la mention "**honorable**" ou "**très honorable**" et décider de l'attribution d'une médaille de "**bronze**" ou "**argent**".

Avant le jour de la soutenance, le jury peut avertir le Directeur de votre thèse d'un éventuel refus ;

Le jour de la soutenance, sur avis du Président du jury, le Directeur de la Faculté autorise la reproduction de votre thèse.

Dans le cas où le jury souhaiterait faire l'introduction de corrections dans la thèse, vous disposez, à cette fin, d'un **déla**i de **trois mois**.

Au plus tard à l'expiration de ce délai, vous déposez au service de la scolarité du 3^{ème} cycle, la thèse corrigée. Sur avis du Président du jury, le Directeur de la Faculté autorise alors la reproduction de la thèse.

La délibération du jury se fera à l'aide de la grille d'évaluation du lecteur de votre thèse non reliée et de votre prestation lors de votre présentation orale (**annexes n° 6 et n° 7**).

V - LA DELIVRANCE D'ATTESTATIONS

Sur votre demande, le service de la scolarité du 3^{ème} cycle (Bureau 104) pourra vous délivrer **une attestation administrative indiquant que vous avez soutenue avec succès votre thèse**.

Il vous suffit pour cela de contacter la scolarité afin de savoir quand vous pourrez venir retirer cette attestation.

Une attestation provisoire de diplôme d'Etat en docteur de Médecine ne sera délivrée que lorsque vous aurez soutenu avec succès votre thèse et votre mémoire permettant d'obtenir le Diplôme d'études spécialisées conformément à l'article 21 du Décret n°2004-67 du 16 janvier 2004 (cf. page 5 du Fascicule).

Si vous voulez faire usage de votre attestation provisoire, en attendant la délivrance du diplôme définitif, vous devrez en faire des photocopies et garder l'original pour le retrait du diplôme définitif.

AFIN D'OBTENIR VOTRE DIPLOME DEFINITIF, IL VOUS APPARTIENT DE FAIRE UNE DEMANDE ECRITE AUPRES LE L'UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE SCOLARITE GENERALE SERVICE DES DIPLOMES, 61 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE 94000 CRETEIL CEDEX ((☎ 01.45.17.12.47. ou 01 45 17 12 42). VOUS TROUVEREZ TOUTES LES INFORMATIONS UTILES POUR RETIRER VOTRE DIPLOME SUR LE SITE DE L'UNIVERSITE HTTP://WWW.U-PEC.FR/ETUDIANT/ETUDES-ET-SCOLARITE/RETRAIT-DES-DIPLOMES/

Sur cette demande devra figurer : votre faculté d'origine, vos noms, prénom, date et lieu de naissance, adresse, numéros de téléphone du domicile et du travail, l'intitulé exact du diplôme et la date d'obtention, la date du jour de votre demande et votre signature.

Il vous sera demandé également de joindre impérativement une photocopie de votre certificat de réception au diplôme d'Etat ainsi qu'une enveloppe, affranchie au tarif rapide, à vos nom et *adresse afin que vous soit envoyée une convocation vous indiquant que votre diplôme est à votre disposition.*

RECOMMANDATIONS TECHNIQUES DANS LA REDACTION DE LA THESE

I - LA STRUCTURE ET LE FOND DE LA THESE

Une thèse doit être structurée comme un article de recherche, selon la structure IMRaD (Introduction – Matériel et Méthodes – Résultats – [and] Discussion)

L'**introduction** a pour objet de faire le point sur les connaissances actuelles relatives au sujet étudié en faisant explicitement référence aux travaux déjà effectués dans le domaine par d'autres auteurs. L'analyse du contenu de ces travaux doit renvoyer à une référence bibliographique numérotée et classée. Cette introduction doit faire comprendre au lecteur le but poursuivi. L'exposé du **matériel et des méthodes** avec les **résultats** obtenus est habituellement suivi d'une **discussion**. Celle-ci commencera par une discussion des résultats obtenus au cours du travail, puis de ceux des publications antérieures, ayant porté sur des sujets voisins. Le renvoi à la référence est alors indispensable. Elle doit remettre en question des méthodes, la validité des résultats, etc..., et dégager progressivement les éléments de la **conclusion**.

Introduction : l'objectif est de présenter la question posée : Etat de l'art au moment où l'étude est débutée : pourquoi l'étude et à quelle question elle est censée répondre : ce n'est pas la peine de faire une revue de 200 pages de la littérature.

Exemple : Analyse de la littérature concernant la question posée et elle seule (il ne s'agit pas de rappeler l'historique, la physiopathologie de la maladie, etc...). Cela amène à identifier un manque, un éclaircissement à apporter, bref cela amène à la question posée et la dernière phrase de l'introduction est « l'objectif de ce travail est de »

Matériel et méthode :

- Les sujets qui participent à l'étude :

- * Patients, médecins, combien ?
- * Comment ont-ils été sélectionnés ?
- * Critères d'inclusion et d'exclusion des sujets participants à l'étude

- Schéma de l'étude :

- * Description de l'expérimentation (type, durée,)
- * Mode de recueil des données : les outils et leur élaboration
- * Les critères de jugement
- * Le type d'analyse statistique en fonction des variables (quantitative, qualitative)
- * Le type d'analyse qualitative

Expliquer ce qu'on a fait pour se donner les moyens de répondre à la question posée. Il faut que la méthode utilisée permette de répondre à la question posée (congruence). Il faut que les outils utilisés pour le recueil des données soient conformes aux canons du type de recherche

Résultats :

- Evolution durant l'étude :

- * De la population
- * Des caractéristiques des groupes (en cas d'étude randomisée)

- Résultats avec les tableaux et/ou les figures :

Cette partie est strictement limitée aux résultats sans comporter de méthode ni de discussion. En général simples commentaires de tableaux.

Chaque tableau doit comporter tout un ensemble de résultats. Ne pas faire un tableau par item. Limiter le nombre de tableaux synthétiques à un maximum deux ou trois au total.

Exemple = Tableau I. Caractéristiques de la population étudiée (n=)

Caractéristiques générales	
Age (années), moyenne \pm 1 écart-type	62,5 \pm 4.8
Sexe masculin, n (%)	68 (35%)
Poids (Kg), moyenne \pm 1 écart-type	68,5 \pm 12.9
Caractéristiques de la maladie	
Type des lésions cutanées	
Maculo-papules, n(%)	
Erythème diffus	
Etc,..... ;	

Pour les réponses binaires, un seul item suffit, i.e. si on connaît le % d'homme, ce n'est pas la peine d'indiquer celui de femmes, etc...., de même, il n'est pas judicieux de faire un camembert pour des variables binaires.

Discussion :

- **Bref Rappel des principaux résultats (3-5 lignes). Discuter les forces et faiblesses de l'étude, i.e. discussion de la méthodologie, de ses limites, de ses éventuels biais.**

- Comparaison avec la littérature
- Limites de l'étude

Conclusion : qui revient à la question posée et qui permet d'en poser éventuellement de nouvelles. Ce que le travail a permis de démontrer.

II -RECOMMANDATIONS REDACTIONNELLES

Le papier :

- Son opacité est primordiale pour la qualité de la reprographie ;
- Tout grammage inférieur à 80 grammes doit être évité ;
- Pour la couverture, il convient d'utiliser un papier cartonné pastel, non plastifié.

Le format et la présentation :

L'exemplaire de thèse doit avoir (de l'introduction à la conclusion incluses) un nombre maximum de :

50 PAGES

Le format imposé pour le texte et recommandé pour les illustrations est le format A4. Pour permettre une bonne lecture il est indispensable de :

- taper le texte sur **un seul côté** de la feuille ;
- taper le texte en **interligne 1 ½** (les notes en bas de page peuvent être tapées en simple interligne) ;
- utiliser une police de caractère lisible de taille 12 ;
- le corps du texte doit être « **justifié** » (fonction du traitement de texte permettant d'aligner le texte à la fois sur les marges de gauche et de droite)
- laisser une **marge suffisante** (2,5 sous Word), pour permettre une bonne reliure et une bonne reprographie ;
- utiliser une imprimante avec suffisamment d'encre, de couleur noire, afin d'obtenir une clarté et une lisibilité des lettres ;
- **ne pas utiliser de spirales pour relier la thèse, ni de couverture glacée.**

Les graphiques, tableaux, diagrammes, et cartes :

L'illustration s'appuiera sur l'utilisation de symboles (par exemple, chiffres ou lettres romaines dans les diagrammes) ou de tracés au trait (par exemple, pointillés ou croisillons en cartographie). Toute reproduction doit porter la référence et le nom de son auteur, au bas de cette reproduction. Ces documents seront présentés, dans la mesure du possible, de haut en bas.

Les pages surdimensionnées :

Il peut arriver que les cartes, tableaux graphiques etc. soient supérieurs au format A4. Pensez à une réduction par photocopie ; ou si vous ne pouvez l'éviter, veillez à ce que ce type de document soit parfaitement plié.

Les photographies :

Aucune photographie issue d'un document protégé par le droit d'auteur ne peut être reproduite sans l'autorisation des ayants-droit. Les documents photographiques doivent être nettement contrastés.

Le titre de la thèse :

Une thèse est d'autant mieux diffusée qu'elle est aisément repérable. Il est donc important que le titre apporte une information précise et pertinente. Chaque mot du titre est indexé et interrogeable dans la base de données. Seuls les mots significatifs permettent de repérer une thèse. Efforcez-vous de substituer aux symboles, écritures non latines... leur traduction en clair.

L'avant-propos et les remerciements :

Ils seront disposés sur la page suivant le feuillet de titre.

Les notes :

Les notes explicatives sont données en bas de page concernée. Les notes sont identifiées par un numéro placé en indice après le nom, mot ou phrase qu'il concerne.

Les références :

Les documents cités ou non dans le corps du texte sont regroupés et énumérés dans une bibliographie numérotée et classée par ordre alphabétique d'auteur.

Pour citer une référence bibliographique dans le corps du texte, il faut indiquer entre parenthèses après le nom, mot ou phrase concernés, le numéro correspondant à cette référence dans la bibliographie.

Le nombre des références contenues dans une bibliographie figure sur la 1^{ère} page du formulaire d'enregistrement de thèse soutenue (formulaire blanc) sous la rubrique « nombre de références bibliographiques ».

La bibliographie doit être insérée à la fin du texte principal.

La table des matières :

La table des matières est placée en début de document, après la page de titre et les remerciements. Elle est constituée par :

- la liste des titres des chapitres (divisions et subdivisions avec leur numéro), accompagnée de leur pagination ;
- la liste des documents annexés à la thèse qui doit être placée à la fin de la table des matières ;
- la liste des illustrations avec leur titre et les numéros des pages correspondantes ;
- quand la thèse regroupe un ensemble de documents, il faut en fournir la liste qui se substitue à la table des matières.

La numérotation des pages :

Chaque page de votre exemplaire de thèse doit être **numérotée** :

- page de titre cartonnée (p.1, numération non apparente) ;
- page de titre identique à la page cartonnée (non numérotée) ;
- page suivante numérotée 2 ;
- la pagination est continue à partir de la page 2.

Les numéros sont placés en haut et au centre de la page.

Nom de l'auteur :

C'est le nom sous lequel sera signalé le diplôme universitaire: Pour les femmes mariées, la règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi, éventuellement du nom de femme mariée précédé de la mention « épouse ».

Vérifier également qu'il n'y a pas de confusion possible entre le nom et prénom, en particulier dans le cas de noms étrangers. **Le prénom sera tapé en minuscules.**

La couverture :

1^{ère} page de couverture (recto) (Ne pas noter la date de soutenance de thèse. Celle-ci sera ajoutée par la BU) :

- Elle doit être de couleur claire pour permettre une bonne reprographie ;
- Elle doit reproduire les indications suivantes : voir annexes 8 ou 8a ;
- Elle ne doit pas être plastifiée.

Dernière page de couverture (verso) :

Se référer aux modèles des annexes 9 ou 9a.

La bibliographie :

Qu'est ce qu'une référence bibliographique :

La référence bibliographique est l'élément fondamental et constitutif de la bibliographie. C'est une notation simple, codifiée, qui permet de retrouver facilement sans ambiguïté, un article de périodique, une thèse, un ouvrage, un congrès, un document internet.

Présentation de la liste de références :

Elle se présente par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Chaque référence doit être précédée d'un numéro d'ordre. Toutes les références sont citées dans le texte par ce numéro d'ordre.

Comment rédiger les références :

- **Périodique :**

- les 6 premiers auteurs (nom de famille + initiale du prénom), suivi de la mention « et al » si plus de six
- le titre de l'article dans la langue originale
- le titre abrégé du périodique selon les abréviations normalisées (voir PubMed > Journal Database)
- l'année et le mois ; le tome (numéro du fascicule) : les pages (en respectant la ponctuation).

NB : si une revue est publiée en pagination continue par volume (comme beaucoup de revues médicales), on peut omettre le mois et le numéro.

Exemple : Qureshi IA, Mehler MF. Emerging role of epigenetics in stroke: part 1: DNA methylation and chromatin modifications. Arch Neurol. 2010 Nov;67(11):1316-22.

- **Livre :**

- les 3 premiers auteurs (nom de famille + initiale du prénom), suivis de la mention "et al" si plus de trois ;
- le titre du livre ;
- la ville d'édition : l'éditeur; l'année.

Exemple : Ringsven MK, Bond D. Gerontology and leadership skills for nurses. Albany (NY): Delmar Publishers; 1996.

- **Chapitre de livre :**

- Nom, initiales du prénom des auteurs du chapitre ;
- le titre du chapitre suivi de in ;
- les auteurs ou éditeurs scientifiques du livre ;
- le titre du livre ;
- la ville d'édition : l'éditeur (commercial); la date. les pages.

Exemple : Phillips SJ, Whisnant JP. Hypertension and stroke. In : Laragh JH, Brenner BM, rédacteurs. Hypertension: pathophysiology, diagnosis, and management. 2e éd. New York: Raven Press; 1995. p. 465-78.

- **Communication dans un congrès**

- Nom, initiales du prénom des auteurs de la communication ;
- le titre de la communication suivi de In ;
- Nom, initiales du prénom des rédacteurs du congrès ;
- le titre du congrès ;
- la date; la ou les villes d'édition : l'éditeur; l'année. les pages.

Exemple : Harley NH. Comparing radon daughter dosimetric and risk models. In: Gammage RB, editor. Indoor air and human health. Proceedings of the Seventh Life Symposium. 2001 Oct 29-31; Geneva, Switzerland. Amsterdam:Elsevier; 2002. p.1561-5.

- **Thèse :**

- Nom, initiales du prénom de l' auteur (nom de jeune fille pour les femmes) ;
- Titre [thèse]
- ville : Université de soutenance ; année.

Exemple : Lessard I. *Les phlébites iatrogènes du membre supérieur* [thèse]. Créteil : Université de Paris Est Créteil; 1995.

- **Document extrait d'un site Internet :**

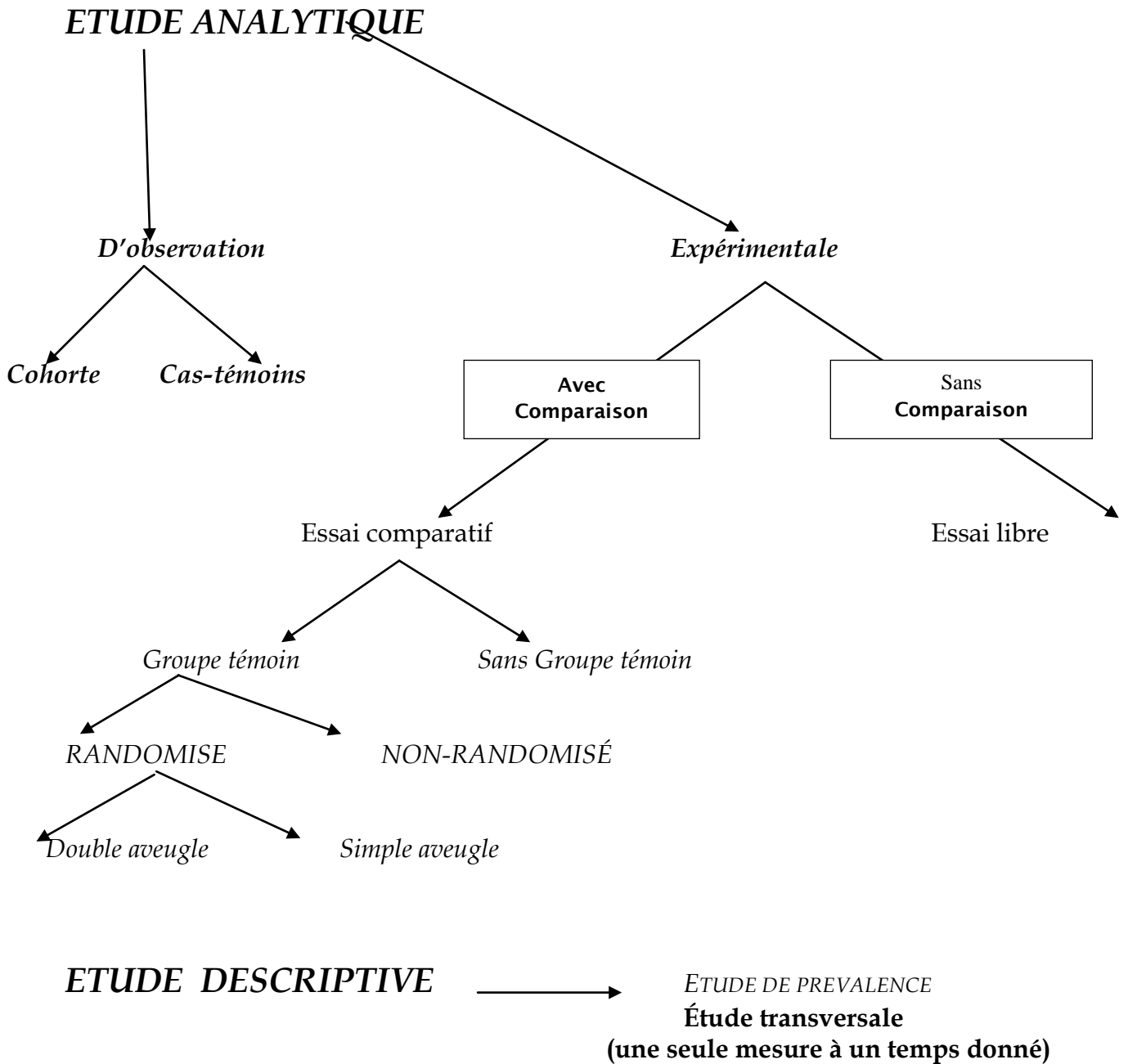
- organisme ou auteur
- Titre du site ou de la page ;
- [date de la dernière mise à jour du site (facultatif)] ;
- [date à laquelle a été consulté le site] ;
- Disponible : adresse URL ;

Exemple : OMS. Méthodologie de l'évaluation économique des programmes de santé. [consulté le 5 septembre 2008]. Disponible : www.medcost.fr/html/economie_sante_eco/principes.html.

ANNEXES

(FIGURE 1)

Figure 1 : Les différents types d'études épidémiologiques sont adaptés aux questions de recherche



SOUTENANCE A LA FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

Annexe 1 : Formulaire d'engagement dans la préparation de la Thèse

page 31

Annexe 2 : Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en Médecine

page 32

Annexe 5 : Demande d'autorisation de soutenance de thèse

page 40

Annexe 8 : Modèle de couverture cartonnée recto

page 45

Annexe 9 : Modèle de couverture cartonnée verso

page 47

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

Annexe 1a : Formulaire d'engagement dans la préparation de la Thèse

page 33

Annexe 2a : Demande d'autorisation de diriger une thèse de doctorat en Médecine

page 34

Annexe 5a : Demande d'autorisation de soutenance de thèse

page 41

Annexe 5b : Formulaire de soutenance dans une autre faculté - Jury

page 42

Annexe 8a : Modèle de couverture cartonnée recto

page 46

Annexe 9a : Modèle de couverture cartonnée verso

page 48

EVALUATION DU PROJET DE THESE ET DE LA THESE REDIGEE

Annexe 3 : Fiche de projet de thèse en médecine générale

page 35

Annexe 4 : Fiche d'évaluation de la thèse en médecine générale

page 36

Annexe 4a : Fiche d'auto-évaluation de la thèse en médecine générale

page 38

Annexes 6 : Fiche d'évaluation de la fiche de projet de thèse en médecine générale

pages 43

SOUTENANCE A CRETEIL

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

DIRECTEUR DE THESE

(remplir également l'annexe 2)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....
.....

en qualité de :

.....
.....

en fonction à l'U.F.R. ou de l'U.E.R de

.....

S'ENGAGE A DIRIGER LA THESE QUE :

M.....
.....

s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le :

**DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale**

Le sujet de la thèse est le suivant :

.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse
Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)
Signature :

SOUTENANCE A CRETEIL

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER UNE
THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE**

DIRECTEUR DE THESE

Je soussigné(e)

M.....

en qualité

de :.....
.....

en fonction à l'U.F.R. ou

U.E.R.de :.....

Sollicite l'autorisation de diriger la thèse de :

M.....

qui s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le

**DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale**

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse

Cachet et signature :

AVIS DU COORDONNATEUR DE MEDECINE GENERALE DE CRETEIL

(_) Favorable

(_) Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Coordonnateur Médecine Générale

Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. DE CRETEIL

(_) Favorable

(_) Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Doyen

Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

FORMULAIRE D'ENGAGEMENT DANS LA PREPARATION D'UNE THESE

PRESIDENT DE THESE

(remplir également l'annexe 2a)

Après avoir pris connaissance des règlements en vigueur et des critères d'évaluation de la thèse, je soussigné(e),

M.....
.....

en qualité de : Professeur des Universités-Praticien Hospitalier (P.U.P.H.)

en fonction à l'U.F.R. ou de l'U.E.R de

.....

Thèse dirigée par :

S'ENGAGE A PRESIDER LA THESE QUE :

M.....
.....

s'engage à soutenir, dans le but d'obtenir le :

**DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale**

Le sujet de la thèse est le suivant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fait à CRETEIL, le :

Le Président de thèse
Cachet et signature :

le (ou la) candidat(e)
Signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

**DEMANDE D'AUTORISATION DE DIRIGER
UNE THESE DE DOCTORAT EN MEDECINE**

DIRECTEUR DE THESE

Je soussigné(e)

M.....

en qualité

de :

.....

en fonction à l'U.F.R. ou

U.E.R.de :

Thèse présidée par le Professeur :

.....

S'ENGAGE A DIRIGER LA THESE QUE :

M.....

s'engage à soutenir dans le but d'obtenir le :

**DIPLOME DE DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale**

Fait à CRETEIL, le :

Le Directeur de thèse

Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. DE CRETEIL

(_) Favorable

(_) Défavorable

Fait à CRETEIL, le :

Le Doyen

Cachet et signature :

AVIS DU DIRECTEUR DE L'U.F.R. D'ACCUEIL

(_) Favorable

(_) Défavorable

Fait à _____, le :

Le Doyen

Cachet et signature :

FICHE DE PROJET DE THÈSE EN MEDECINE GENERALE



Entrer le numéro correspondant à la date de soumission : version N°

Entrer la date de soumission:

Le THESARD DOIT ADRESSER sa FICHE de PROJET obligatoirement par COURRIEL, à l'adresse suivante : theses.medecine.generale@u-pec.fr la mettre systématiquement en COPIE à son DIRECTEUR DE THESE. Puis, la fiche sera transmise au relecteur par le département sous réserve d'avoir respecté la dénomination ainsi définie

F.THESSE.NOMDUTHESSARD_PRENOMDUTHESSARD_NOMDUDIRECTEUR.VersionN.doc

Nom Prénom du thésard :

Numéro de téléphone :

adresse électronique :

Je certifie que cette FICHE DE PROJET a bien été préalablement VALIDEE par mon DIRECTEUR DE THESE avant SOUMISSION et chaque RE -SOUMISSION.

Nom et prénom du directeur de thèse :

Fonction (médecin généraliste, médecin hospitalier, autre spécialiste, ...) :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique :

Je certifie AVOIR PREALABLEMENT VALIDE cette FICHE DE PROJET avant SOUMISSION ET CHAQUE RESOUMISSION.

Nom et prénom du relecteur :

THÈME DE LA THÈSE :

JUSTIFICATION* :

OBJECTIF(S) :

QUESTION :

HYPOTHÈSE(S) :

MÉTHODE DE L'ÉTUDE :

PLAN DE RECUEIL ET D'ANALYSE DES DONNEES :

PERSPECTIVES :

BIBLIOGRAPHIE DE BASE :

*Au moins trois références bibliographiques dont une concernant la méthode d'étude envisagée

FICHE D'ÉVALUATION DE LA THÈSE EN MÉDECINE GÉNÉRALE

Nom du Thésard :

Nom du Directeur :

Nom du Relecteur :

1. MISE EN FORME DE LA THÈSE

CONFORMITE	OUI	Non Recevable 1 ^{ère} Lecture	Non Recevable 2 ^e Lecture
Page de couverture conforme aux recommandations (Université, Faculté, Nom du diplôme, Nom de l'étudiant, Date et lieu de naissance, Date et lieu de soutenance, Titre, Directeur)			
Nombre maximal de 50 pages du corps du texte (de l'introduction à la conclusion)			
Absence de Recto-Verso			
Texte en interligne 1,5 ; taille 12 ; alignement justifié			
Marge à gauche de 2,5 cm sur toutes les pages			
Pagination correcte (en haut de page et centrée)			
Table des matières présente et sur 1 ou 2 pages			
Glossaire présent en cas d'acronymes			
Numérotation cohérente des chapitres et paragraphe			
Tableaux numérotés, légendés et appelés dans le texte			
Figures numérotées, légendées et appelées dans le texte			
Appel cohérent des tableaux et figures dans le texte			
Références conformes aux recommandations (style Vancouver)			
Références numérotées par ordre alphabétique			
Appel exhaustif des références dans le texte			
Orthographe et syntaxe correctes			

2. CONTENU DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	Non Recevable 1 ^{ère} Lecture	Non Recevable 2 ^e Lecture
Travail conforme à la question de recherche et la méthode indiquées dans la fiche de projet de thèse			
Introduction claire et adaptée à la question de recherche posée			
Méthode claire et adaptée			
Résultats compréhensibles			
Discussion adaptée aux résultats			
Résumé clair et respectant la structure IMRAD			

3. CETTE VERSION IMPRIMEE DE LA THESE

- EST CONFORME ET VALIDEE EN L'ETAT, SANS RELECTURE
- N'EST PAS CONFORME : DEMANDE DE CORRECTIONS MINEURES CI-APRES
- VERSION CORRIGEE A FAIRE VALIDER PAR LE DIRECTEUR DE THESE
- N'EST PAS CONFORME ET N'EST PAS VALIDEE : DEMANDE DE
CORRECTIONS CI-APRES ET D'UNE DEUXIEME RELECTURE DE LA VERSION
CORRIGEE

Signature du Relecteur :

4. COMMENTAIRES ET DEMANDE DE CORRECTIONS EVENTUELS :

FICHE D'AUTO-EVALUATION DE LA THESE EN MEDECINE GENERALE

Nom de l'étudiant :

Nom du Directeur de thèse :

1. MISE EN FORME DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	NON
Page de couverture conforme aux recommandations (Université, Faculté, Nom du diplôme, Nom de l'étudiant, Date et lieu de naissance, Date et lieu de soutenance, Titre, Directeur)		
Nombre maximal de 50 pages du corps du texte (de l'introduction à la conclusion)		
Absence de Recto-Verso		
Texte en interligne 1,5 ; taille 12 ; alignement justifié		
Marge à gauche de 2,5 cm sur toutes les pages		
Pagination correcte (en haut de page et centrée)		
Table des matières présente et sur 1 ou 2 pages		
Glossaire présent en cas d'acronymes		
Numérotation cohérente des chapitres et paragraphes		
Tableaux numérotés, légendés et appelés dans le texte		
Figures numérotées, légendées et appelées dans le texte		
Appel cohérent des tableaux et figures dans le texte		
Références conformes aux recommandations (style Vancouver)		
Références numérotées par ordre alphabétique		
Appel exhaustif des références dans le texte		
Orthographe et syntaxe correctes		

2. CONTENU DE LA THESE

CONFORMITE	OUI	NON
Travail conforme à la question de recherche et la méthode indiquées dans la fiche de projet de thèse		
Introduction claire et adaptée à la question de recherche posée		
Méthode claire et adaptée		
Résultats compréhensibles		
Discussion adaptée aux résultats		
Résumé clair et respectant la structure IMRAD		

3. CETTE VERSION IMPRIMEE DE LA THESE EST CONFORME EN L'ETAT AUX RECOMMANDATIONS

Signature de l'étudiant :

Signature du Directeur de thèse :

4. COMMENTAIRES EVENTUELS DESTINES AU RELECTEUR :

SOUTENANCE A CRETEIL

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

LE CANDIDAT

Je soussigné(e), sollicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de CRETEIL

Nom et Prénom :
adresse :
:

Titre de la Thèse :
.....

Nom du Directeur de thèse :

Fait à CRETEIL, le :
Signature :

DIRECTEUR DE THESE

M. :
Directeur de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de

M. :
est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R., et que j'ai apposé ma signature sur les 3 exemplaires destinés à la bibliothèque universitaire et sur les 7 destinés aux membres du jury.

Fait à , le :
Cachet et signature :

BIBLIOTHEQUE

Le conservateur de la bibliothèque universitaire de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie :
- avoir reçu pour dépôt 3 exemplaires de la thèse de :

M. :

- avoir visé les 7 exemplaires destinés au jury et délivré un quitus à l'intéressé.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3^{ème} cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie
que M.....
est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse et qu'il a déposé les 7 exemplaires destinés au jury.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

DEMANDE D'AUTORISATION DE SOUTENANCE DE THESE

LE CANDIDAT

Je soussigné(e), sollicite l'autorisation de soutenir ma thèse de Doctorat en Médecine à l'U.F.R. de Médecine de

Nom et Prénom :
adresse :
.....

Titre de la Thèse :
.....
.....

Nom du Président de thèse :
Nom du Directeur de thèse :

Fait à _____, le :
Signature :

PRESIDENT DE THESE

M. :
Président de la thèse, certifie que la rédaction de la thèse de M.....
est terminée, que celle-ci est conforme aux normes exigées par U.F.R., et que j'ai apposé ma signature sur les 3
exemplaires destinés à la bibliothèque universitaire et sur les exemplaires destinés aux membres du jury.

Fait à _____, le :
Cachet et signature :

BIBLIOTHEQUE

Le conservateur de la bibliothèque universitaire de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie :

- avoir reçu pour dépôt 3 exemplaires de la thèse de M.....
- avoir visé les exemplaires destinés au jury et délivré un quitus à l'intéressé.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SCOLARITE

La responsable du service de la scolarité du 3^{ème} cycle de l'U.F.R. de médecine de CRETEIL certifie
que M.....
est dans les conditions réglementaires requises pour soutenir sa thèse.

Fait à CRETEIL, le :
Cachet et signature :

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

Nom de l'étudiant :

Membres du jury :

Dr ou Pr	M. ou Mme	Nom	Prénom	Coordonnées

Titre de la thèse :

Votre soutenance de thèse se déroule à la Faculté de Médecine de :

Date : le / /

L'heure : à h

Département Universitaire d'Enseignement et de Recherche en Médecine Générale

EVALUATION D'UNE FICHE DE PROJET DE THÈSE
EN DES DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Etudiant :

Evaluateur :

Date :

Ce travail s'inscrit dans le champ de la médecine générale ou de son enseignement (prévalences, rôles et tâches)

Non	discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

L'idée et l'objectif du travail sont originaux

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

La méthode utilisée permet de répondre à la question posée

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

Le travail apporte des résultats nouveaux et/ou ouvre des perspectives

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

Le travail contribue à la structuration et/ou la promotion de la discipline

Non	Discutable	Acceptable	Pertinent	Très pertinent

Fiche

Est refusée	doit être modifiée	est acceptée

Commentaires :

RAPPEL AUX ETUDIANTS ET AUX DIRECTEURS DE THESE

Lisez le **guide de préparation de la thèse** à votre disposition sur le site du Département :

http://www.medecinegen-creteil.net/IMG/pdf/Guide_THESE_MG_Mars.2012.pdf

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la préparation de la thèse d'exercice en médecine à la faculté de médecine de Créteil, de la rédaction de la fiche de projet à la soutenance de la thèse.

Pour tout renseignement complémentaire concernant la préparation de la thèse merci de vous adresser au responsable de la gestion de l'encadrement des thèses :

Docteur Jacques CITTEE : jacques.cittee@u-pec.fr

Date de la soutenance :

Président du jury :

Membre du jury :

La présentation orale est

Incompréhensible Discutable Acceptable Pertinente Très pertinente

Les réponses aux questions posées par les membres du jury sont pertinentes

Non pertinentes Discutables Acceptables Pertinentes Très pertinentes

L'évaluation Globale de la thèse est

Refusée Pas de mention Honorable Très Honorable Avec Médaille

(Modèle de couverture cartonnée recto **annexe n° 8**)

SOUTENANCE A CRETEIL

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL

FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

ANNEE

N°

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT

DE

DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le :

à : CRETEIL (PARIS EST CRETEIL)

Par

Né(e) le

à

TITRE :

DIRECTEUR DE THESE :
M., MME, MELLE,

LE CONSERVATEUR DE LA
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

Signature du
Directeur de thèse

Cachet de la bibliothèque
universitaire

(Modèle de couverture cartonnée recto **annexe n° 8a**)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL

FACULTE DE MEDECINE DE CRETEIL

ANNEE

N°

THESE

POUR LE DIPLOME D'ETAT

DE

DOCTEUR EN MEDECINE
Discipline : Médecine Générale

Présenté(e) et soutenu(e) publiquement le

à

Par

Né(e) le

à

TITRE :

PRESIDENT DE THESE :
M., MME, MELLE,

LE CONSERVATEUR DE LA
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

DIRECTEUR DE THESE :
M., MME, MELLE,

Signature du
Président de thèse

Cachet de la bibliothèque
universitaire

(Modèle Couverture cartonnée verso **annexe n° 9**)

SOUTENANCE A CRETEIL

ANNEE :

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :

DIRECTEUR DE THESE :

TITRE DE LA THESE :

(le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail sous une présentation IMRAD. Il comprendra un maximum de 300 mots).

MOTS-CLES : (pas plus de 5 mots-clés)

Pour les établir, vous pouvez consulter le MESH dans le portail terminologique du site CISMeF : <http://www.chu-rouen.fr/cismef/>

.
-
-
-
-
-

ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL
 94010 CRETEIL CEDEX

(Modèle Couverture cartonnée verso **annexe n° 9a**)

SOUTENANCE DANS UNE AUTRE FACULTE

ANNEE :

NOM ET PRENOM DE L'AUTEUR :

PRESIDENT DE THESE :

DIRECTEUR DE THESE :

TITRE DE LA THESE :

(le résumé doit mettre en valeur les points clés du travail sous une présentation IMRAD. Il comprendra un maximum de 300 mots).

MOTS-CLES : (pas plus de 5 mots-clés)

Pour les établir, vous pouvez consulter le MESH dans Medline
(<mailto:http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed>) .

-
-
-
-
-

ADRESSE DE L'U.F.R. : 8, Rue du Général SARRAIL
 94010 CRETEIL CEDEX

